

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 5 octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

PERSONNEL INFIRMIER

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. McKee

L'hon. M. Fitch

LOGEMENT

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

LOYERS

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Coon

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Holland

LOGEMENT

M. Guitard

L'hon. Mary Wilson

M. Guitard

L'hon. Mary Wilson

M. Guitard

L'hon. M. Fitch

[Traduction]

PERSONNEL INFIRMIER

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je tiens à parler rapidement de certains renseignements qui ont été révélés ce matin au sujet du personnel infirmier chargé des examens dans les cas d'agression sexuelle. Quatre infirmières ont quitté le poste en question en raison des commentaires du premier ministre et de la directrice générale d'Horizon. Elles ont qualifié ces commentaires de gifle en plein visage, estimant qu'on leur avait manqué de respect et qu'il manquait essentiellement de soutien pour le personnel.

Je demande maintenant au premier ministre s'il est prêt à présenter des excuses aux membres du personnel en question, car le fait de faire des commentaires et de démoraliser le personnel ne fera qu'empirer le problème. Nous devons exprimer notre gratitude envers les travailleurs au sein du système, qui font de l'excellent travail avec les ressources dont ils disposent. Je demande au premier ministre de prendre la parole ici aujourd'hui et de présenter des excuses pour remonter le moral du personnel dans la province. Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je souligne certainement l'excellent travail qu'accomplissent les responsables de la santé et le personnel partout dans notre province. Vous savez, je suis tenu responsable tous les jours des décisions que je prends. Peu importe s'il s'agit d'une situation dont j'ai personnellement connaissance ou dont quelqu'un me fait part, je dois prendre des décisions et en rendre des comptes.

J'ai quatre filles, Monsieur le président, et l'idée qu'une d'entre elles aille à l'urgence après avoir subi un viol et cherche à obtenir de l'aide, mais se fasse refuser cette aide... Ce n'est pas une question d'expérience. C'est une question de conscience sociale. Comment a-t-on pu refuser à une victime de viol l'accès aux services d'urgences? Selon moi, nous devons tous nous imposer des normes plus élevées, peu importe ce que nous faisons, et prendre des décisions dans l'intérêt supérieur des gens qui ont besoin de nous, lorsqu'ils ont le plus besoin de nous. Monsieur le président, je sais que mes propos ont pu blesser, mais, bon sang, pour la victime de viol, la situation était plus que...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai aussi de la sympathie pour la victime de viol. J'ai une vaste expérience de la défense en matière pénale, et je sais que les examens en question sont très importants. Ils sont essentiels pour les poursuites judiciaires, mais ils le sont aussi pour les victimes afin qu'elles puissent obtenir les services et les traitements dont elles ont besoin.

Je crois que le problème n'a fait que s'aggraver en raison de l'inaction du gouvernement actuel en matière de soins de santé. Le gouvernement est responsable des niveaux de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dotation actuels. En raison du départ des infirmières en question, il reste maintenant trois infirmières qui effectuent les examens dans la région de Fredericton, et il semble qu'elles assurent aussi le service dans la région de Saint John. Il reste deux infirmières dans la région du Haut de la Vallée. Il est impensable d'assurer le service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je ne sais pas comment elles y arrivent. Je veux savoir ce que prévoit le gouvernement et ce qu'il fait pour augmenter les niveaux de dotation du personnel infirmier chargé des examens dans les cas d'agression sexuelle. Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est regrettable que l'opposition souhaite faire un enjeu politique de la question. Il ne s'agit pas d'un enjeu politique. Il ne s'agit pas d'une question servant à marquer des points. Il s'agit d'une situation très sérieuse. Une infirmière immatriculée de très longue date m'a appelé et a dit : Avant d'avoir la formation spécialisée, nous effectuions les examens en tant qu'infirmières immatriculées. Nous pouvions faire jusqu'à 90 % des traitements nécessaires dans les circonstances.

Donc, tout le travail ne pouvait peut-être pas être fait, mais jusqu'à 90 % du travail pouvait être fait. Je ne peux évidemment pas parler en tant qu'autorité en la matière, car je ne sais pas, mais l'argument que je veux faire valoir est simple. Nous faisons notre possible lorsque les gens ont le plus besoin de nous. Je ne pense pas que nous devrions, d'une manière ou d'une autre, jeter le blâme, mais nous devrions tirer des leçons de la situation et nous demander : Comment faire mieux la prochaine fois? Abordons la situation de façon concrète en nous demandant ce que nous pourrions faire au lieu de refuser des soins à une personne au moment où elle en a le plus besoin. Voilà le noeud de la question, Monsieur le président, et nous avons tous une responsabilité de mieux faire à cet égard.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le gouvernement actuel a effectivement une responsabilité, et il a la capacité financière d'en faire davantage dans différents domaines. Il a annoncé l'excédent vérifié de 770 millions de dollars de l'an dernier. L'argent a été dépensé, et c'est bien. Toutefois, le gouvernement a aussi annoncé à la fin du premier trimestre qu'il y aurait un excédent de 100 millions de dollars de plus que ce qui avait été prévu et qu'il pouvait utiliser cette somme tout de suite. Les fonds se trouvent en ce moment même dans les coffres. Nous traversons actuellement plusieurs crises dans la province, et le gouvernement doit intervenir et prendre des mesures avant la fin de l'exercice. Le gouvernement dit qu'il n'a pas été assez agile dans le passé pour apporter des changements et annoncer de nouveaux programmes. Il doit être capable de s'adapter en cours d'exercice.

Les gens rencontrent des difficultés. Ils ont de la difficulté à survivre, mais le gouvernement actuel leur tourne le dos. Voilà ce que les gens disent. Il est difficile d'imaginer des



Questions orales

excédents records si énormes. J'aimerais que le premier ministre nous explique, ainsi qu'aux gens du Nouveau-Brunswick, comment il peut justifier ces énormes excédents alors que des gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à joindre les deux bouts.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je me réjouis de la méthode ou de l'orientation que le chef de l'opposition — ou le chef intérimaire de l'opposition — a adoptée aujourd'hui. Nous avons réalisé d'importants investissements dans les soins de santé et le recrutement. Nous savons que le recrutement de l'ensemble des professionnels de la santé, qu'il s'agisse de personnel médical, de personnel infirmier, de personnel infirmier praticien, de personnel infirmier auxiliaire autorisé ou même de personnel de soutien, s'effectue à l'échelle mondiale, et nous avons investi dans ce secteur.

Nous avons pris des mesures à l'égard du personnel infirmier chargé des examens dans les cas d'agression sexuelle, et nous demanderons, encore une fois, à la directrice générale de se renseigner sur les autres mesures qu'il faudra prendre pour que les services nécessaires soient assurés au sein des RRS. Monsieur le président, nous nous occupons du recrutement afin de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de membres du personnel infirmier immatriculé pour assurer les services. Hier, j'ai énuméré les mesures que nous avons prises et je suis prêt à le faire de nouveau aujourd'hui.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

LOGEMENT

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre de la Santé peut dresser une liste des mesures que les gens du gouvernement ont prises, mais il est évident qu'elles ne fonctionnent pas. Il y a deux ans, ils avaient l'intention de fermer définitivement des urgences. Ils ont fait marche arrière. Il ne s'agissait pas d'un bon plan. Puis, l'année dernière, ils ont présenté leur plan visant la stabilisation de la santé intitulé *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*. Apparemment, cela n'a pas fonctionné. Ils ont dû congédier le directeur général et révoquer les conseils d'administration. Je me demande donc si les mesures qu'ils prennent fonctionnent réellement.

J'ai demandé comment le gouvernement peut justifier les énormes excédents ; il refuse de dépenser alors que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Les gens éprouvent des difficultés en matière de logement. Il y a un immense besoin de logements abordables, Monsieur le président. Les loyers augmenteront si aucune mesure n'est prise au sujet du plafonnement des augmentations de loyer dans l'avenir. Si le gouvernement n'investit pas dans le logement abordable, le plafonnement des augmentations de loyer continuera d'être nécessaire. Je me demande si le gouvernement peut expliquer aujourd'hui en quoi consiste son plan. Le gouvernement a besoin d'un plan complet pour le logement dans l'avenir. Quelles mesures sont prises pour régler la question?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député d'en face semble ignorer certains des faits que nous avons présentés ici aujourd'hui, et cela est malheureux parce que, encore une fois, il s'agit d'exemples concrets. Il s'agit d'une liste d'actions concrètes, à laquelle j'ajouterai aujourd'hui d'autres exemples. Monsieur le président, je suis très content d'annoncer que, en raison du besoin de personnel à tous les niveaux, et des divers acteurs qui s'occupent du recrutement, notamment Vitalité, Horizon, la Société médicale... J'ai mentionné hier que les recruteurs de Vitalité étaient à Londres hier. Je pense qu'ils se rendent à Bruxelles aujourd'hui ou dans un autre pays.

Je suis content que le ministère de la Santé... Il est intéressant que nous ayons abordé le sujet, mais que le député d'en face dise que nous ne faisons rien. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que Kelsey MacDonald a été engagée par le ministère de la Santé en tant que directrice générale de la Direction de la planification des effectifs en santé. Elle sera coordonnatrice du recrutement des ressources humaines pour le Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je sais que le ministre est l'ancien ministre responsable du logement. Il répond aujourd'hui à des questions sur les soins de santé bien que je pose des questions sur le logement, mais s'il veut connaître les faits, je lui rappellerai que lorsqu'il était ministre responsable du logement, la liste d'attente pour un logement abordable est passée d'environ 5 000 ménages à plus de 8 000 à l'heure actuelle, et elle ne cesse d'augmenter, Monsieur le président. Le nombre de logements publics que possède et qu'entretient la province est resté essentiellement le même depuis 2019. Plus de 3 000 ménages se sont ajoutés à la liste d'attente, mais le nombre de logements disponibles est simplement resté le même, Monsieur le président.

Plus encore, voulez-vous connaître les faits? Chaque mois, 250 logements restent vacants, parce que le gouvernement accumule les excédents et ne dépense pas les sommes nécessaires à la réparation de ces logements. Les gens qui en ont besoin restent sur des listes d'attente pendant des années. Le gouvernement est-il prêt à investir dans le logement abordable pour réduire le nombre de personnes sur les listes d'attente?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Écoutez, je suis très content de parler du logement abordable, Monsieur le président. Oui, lorsque j'étais ministre responsable du logement, nous avons fait un investissement important dans le logement abordable ici au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : En fait — je sais que l'opposition peut crier que le travail accompli n'est pas suffisant —, nous aidons les gens jour après jour.

Questions orales

Nous savons que les besoins sont grands et qu'ils continuent de croître. À la fin de l'année dernière, en utilisant une partie de l'excédent, nous avons remis en état près de 50 maisons inhabitables. Il s'agissait de 50 logements de plus que prévu dans notre plan initial.

Nous collaborons avec le gouvernement fédéral, les municipalités et le gouvernement actuel pour veiller à en faire le plus possible avec les sommes investies, et notre travail ne s'arrête pas là, Monsieur le président. Je suis convaincu que, au fil du temps, les parlementaires du côté de l'opposition seront impressionnés. Ils sont difficiles à impressionner puisqu'ils sont les porte-paroles de l'opposition, mais ils entendront des annonces sur les investissements considérables que nous ferons dans divers secteurs.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

LOYERS

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre peut nous parler de plans, de chiffres et du fait que le gouvernement actuel a créé ceci et cela, mais le dernier plan de trois ans de ce dernier visait à créer 151 unités. Ce plan arrive à échéance. Même s'il nous a été dit à la Chambre que quelque 172 unités avaient été créées, nous réalisons, après avoir fouillé un peu, qu'il s'agit de seulement 42 unités.

Monsieur le président, si le gouvernement n'investit pas dans des logements abordables, le problème va s'aggraver. On sait que, au Nouveau-Brunswick, nous avons l'un des taux les plus bas d'appartements abordables au pays. Les mesures mises en place par ce gouvernement concernant le contrôle sur les loyers prennent fin cette année. On devrait regarder à prolonger ce contrôle sur l'augmentation des loyers en raison du fait que ce gouvernement ne fait pas les investissements nécessaires pour résoudre cette crise. Tant et aussi longtemps que nous n'investirons pas, ces mesures seront nécessaires.

Donc, ma question est la suivante : Le gouvernement actuel va-t-il prolonger les mesures concernant le contrôle sur les loyers?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je rappelle au député d'en face que, l'année dernière, nous avons bel et bien pris l'engagement en question. Nous avons dépassé l'engagement pris dans le cadre de notre plan triennal et, sur le plan budgétaire, notre budget de l'année dernière pour le logement a augmenté de 20 % — 20 %. Il s'agit là de vrais dollars et d'investissements concrets dont l'opposition cherche ici aujourd'hui à minimiser la valeur.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous savons que les besoins sont grands, et c'est la raison pour laquelle le ministère du Développement social n'a pas agi seul lorsque j'y étais ministre et n'agit pas seul sous la nouvelle ministre. Nous savons que divers ministères travaillent ensemble sur toute la question du logement, car nous avons réussi à faire croître la population. Il s'agit d'une bonne nouvelle. L'opposition ne veut pas en entendre parler.

Monsieur le président, oui, les finances de la province se sont considérablement améliorées. Voilà une situation que les parlementaires du côté de l'opposition n'ont jamais pu imaginer lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : C'est comique, Monsieur le président. Le ministre nous dit que c'est quelque chose dont nous rêvons, mais, en fait, au cours de la dernière année de notre mandat, nous avons connu un excédent, ce qui a créé la bonne situation fiscale dont a hérité le gouvernement actuel. Monsieur le président, on parle du continuum de logements et des investissements qui sont faits. Nous avons fait le plus d'investissements dans des logements abordables dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement actuel semble satisfait avec l'état actuel, et c'est honteux, Monsieur le président, car, actuellement, à Moncton, il y a 400 personnes dans la rue qui n'ont pas de domicile fixe. Il y a plus de 50 sites de tentes répartis dans la ville, mais ce gouvernement semble satisfait avec la situation qui s'aggrave, année après année. Pendant ce temps, il met de l'argent dans ses poches et envoie de l'argent aux banquiers de New York, alors qu'on réalise des excédents. Que faites-vous pour résoudre ce problème de logements pour les sans-abri?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Nous entendons le chef de l'opposition se vanter, en quelque sorte. C'est comme si, quand le soleil faisait son apparition, le coq s'en attribuait le mérite.

Monsieur le président, les excédents enregistrés sous notre direction vont de pair, encore une fois, avec des investissements considérables dans le Nouveau-Brunswick. Le budget de la santé s'élevait l'année dernière à 3,2 milliards de dollars, ce qui représentait une augmentation de 6 %. Il s'agit de la plus forte augmentation. Les gens de l'opposition n'ont jamais même imaginé pareille augmentation.

Questions orales

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, j'entends des paillements de l'autre côté, et c'est bien.

Je sais que le travail est en cours. Je sais qu'il reste du travail à faire. Voilà pourquoi le gouvernement actuel est résolu à continuer de faire les investissements exactement là où ils sont nécessaires. Je sais que le dossier de l'itinérance en est un autre d'une grande importance pour tous les parlementaires de ce côté-ci, quelle que soit la collectivité touchée.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

GOVERNEMENTS LOCAUX

M. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, selon l'AFMNB, avec l'élimination progressive du financement de base, les CSR seront en concurrence pour le financement de projets. Cela ajoutera non seulement un coût additionnel pour la gestion des projets mais il y aura aussi beaucoup d'incertitude quant à la façon dont les projets seront approuvés.

Voici ma question au ministre : Quels seront les critères utilisés dans le processus décisionnel? Qui décidera de l'approbation d'un projet de manière à ne pas favoriser des considérations politiques? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le projet de loi que nous avons déposé hier apporte de la transparence, de la simplicité et une action prévisible et plus stable. C'est ce que recherchaient les associations et les municipalités. En effet, elles recherchaient la stabilité, car elles veulent savoir ce qui va se passer au cours des cinq prochaines années.

Oui, les associations ont certainement leur mot à dire. Les trois associations ne voyaient pas les choses sous le même angle. Nous apportons donc de la stabilité. C'est ce qui est important au bout du compte. Le montant de la péréquation ne change pas ; il est entièrement financé. Il s'agit de la version 2.0 du programme Chances égales pour tous. La péréquation est entièrement financée. Voilà ce qui est important. Nous avons écouté les gens. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, à mon avis, le ministre essaie de dire que l'association voulait de la transparence et de la prévisibilité quant à la responsabilité financière qu'elle assumera en raison de la nouvelle réforme.

Monsieur le président, selon Alex Scholten, président de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, les municipalités croyaient qu'elles recevraient du financement pour couvrir les coûts supplémentaires. Les dirigeants municipaux ont été surpris d'apprendre que ce n'était pas le cas et que les changements apportés à la formule de péréquation les toucheraient aussi et les contraindraient à augmenter les impôts. Compte tenu de l'indignation et de l'insatisfaction grandissantes à l'égard des mesures de réforme du financement communautaire, ma question au ministre est la suivante : Pourquoi le ministre ne marque-t-il pas un temps d'arrêt jusqu'à l'établissement d'un système plus équitable? Merci.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé n'a manifestement pas participé aux consultations que nous avons tenues pendant toute une année. Encore une fois, les services prescrits pour les CSR ne sont pas apparus comme par magie. Les municipalités en ont fait la demande. La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne travaillait déjà, avant le début du processus de réforme, au dossier du tourisme. Elle faisait déjà preuve de collaboration.

Monsieur le président, fait-on donc le bonheur de tout le monde? Non, mais nous avons trouvé une façon de faire preuve de transparence, d'établir une formule simple et d'intégrer la prévisibilité et la stabilité au processus. Voilà ce que les municipalités demandaient. Nous sommes à l'écoute des municipalités et nous collaborons avec elles, car c'est important. Nous menons la plus grande réforme en 25 ans et nous voulons que celle-ci se réalise. Merci, Monsieur le président.

M. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, le gouvernement veut réaliser la réforme aux dépens des contribuables du Nouveau-Brunswick. Voilà le problème. Le ministre aime dire qu'il a cédé une marge fiscale relativement aux taux d'imposition des biens non résidentiels pour que les gouvernements locaux puissent tirer davantage de recettes de l'impôt foncier. Pour bon nombre de gouvernements locaux dépourvus d'une assiette fiscale provenant des biens commerciaux et de l'industrie lourde, la mesure ne servira à rien. Le ministre a-t-il des chiffres montrant combien chacun des gouvernements locaux pourra tirer des augmentations?

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Si le député d'en face avait lu le livre blanc, il saurait que tout y est indiqué. Tous les échéanciers y sont précisés. Une partie de notre livre blanc était consacrée à un train de mesures fiscales. Nous voulons faire en sorte que les municipalités



Questions orales

puissent disposer d'une marge fiscale. Pourquoi? Parce qu'elles en ont fait la demande. La mesure n'est pas tombée du ciel. Lors des consultations, les municipalités ont réclamé une marge fiscale. Pouvons-nous établir davantage de classifications? Oui, nous le ferons. Pour ce faire, nous travaillerons en concertation avec les municipalités et Services Nouveau-Brunswick. Les municipalités demandent l'amélioration du programme d'évaluation. Travaillons à la question. Encore une fois, nous sommes ici pour écouter les municipalités et travailler avec elles. Il s'agit d'un aspect important, car nous consacrons le temps nécessaire à faire des choix difficiles. Le processus de réforme a nécessité des choix difficiles.

[Original]

Monsieur le président, je peux vous garantir que le Nouveau-Brunswick sera plus fort avec cette réforme. Merci beaucoup.

[Traduction]

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, Énergie NB présentera cet après-midi une demande de hausse tarifaire. Je suis certain que nous sommes tous curieux de voir à quoi cela ressemblera. La semaine dernière, le ministre responsable d'Énergie NB a annoncé le lancement de son Programme éconergétique amélioré pour compenser l'augmentation considérable des coûts énergétiques des propriétaires à faible revenu, mais il a approuvé un programme qui est complètement sous-financé. Le budget ne permettra qu'à 5 % des 40 000 propriétaires à faible revenu du Nouveau-Brunswick de se faire offrir une thermopompe et de l'isolation au cours des trois prochaines années. Monsieur le président, le ministre responsable d'Énergie NB dirait-il à la Chambre comment les 95 % restants de propriétaires à faible revenu qui ne bénéficieront pas de financement pour les thermopompes ou l'isolation auront les moyens de payer leur facture d'électricité?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Le gouvernement augmentera-t-il le budget?

[Original]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi de parler avec vous aujourd'hui et de répondre à la question.

[Traduction]

Nous avons instauré le programme après avoir passé des années ici à entendre le chef du Parti vert dire que nous n'en faisons pas assez. Critiquer le programme... Je n'arrive pas à comprendre comment nous pouvons le contenter. Nous efforçons-nous d'améliorer l'efficacité, oui ou non? Nous avons présenté un programme qui permettra de régler une question, d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions, lequel vise un groupe très important de la province. Le député a des préoccupations, mais il aurait pu commencer par dire qu'il était bon de nous voir poursuivre la voie de l'efficacité énergétique dans laquelle notre gouvernement s'est engagé dès son élection.

Cela dit, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un programme pluriannuel. Nous tendons la main à un groupe démographique qui compte environ 40 000 foyers au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un programme pluriannuel pour lequel nous avons annoncé un financement afin de lancer un programme qui produira des résultats pour le Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, Énergie NB a un contrat à fournisseur unique avec une seule entreprise pour installer des thermopompes et de l'isolation dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité énergétique. Cette situation est tout à fait injuste pour toutes les autres entreprises. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit aucunement d'une critique de l'entreprise en question mais plutôt de la décision appuyée par le ministre responsable d'Énergie NB d'empêcher toutes les autres entreprises de ce secteur de participer au programme. Monsieur le président, pourquoi le ministre a-t-il appuyé un contrat à fournisseur unique, alors qu'il y a des entrepreneurs qualifiés de Caraquet jusqu'à Saint John?

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, pourquoi l'exécution d'un programme pose-t-elle donc un problème pour les parlementaires de l'opposition? Je suppose que si nous ne faisons rien, ils peuvent se plaindre de tout. Lorsque nous prenons une mesure, des plaintes sont formulées au sujet de ceci et de cela.

Le programme doit certainement être élargi, et un plus large éventail d'entrepreneurs doit pouvoir y participer. Notre gouvernement finance un programme qui permettra à un groupe très important de personnes d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions. Nous continuerons à le faire, à élargir le programme et à faire en sorte que les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gens du Nouveau-Brunswick puissent participer à la réduction des émissions et remettre de l'argent dans leurs poches.

Au bout du compte, je me lasse des parlementaires du côté de l'opposition qui critiquent de façon mesquine une mesure qui donnera réellement lieu à des changements avantageux pour le climat et pour le portefeuille des gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit certainement d'un programme que nous mettrons en oeuvre et qui ne défavorisera aucun entrepreneur ayant l'occasion d'y participer. Toutefois, je préférerais de loin aller de l'avant plutôt que de m'asseoir et d'en parler sans fin.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Il y a l'heureuse tranche de 5 % de la population, Monsieur le président, et la malheureuse tranche de 95 %. Le Programme éconergétique amélioré ne fournira pas de thermopompe aux propriétaires à faible revenu se chauffant au mazout, un combustible dispendieux et émetteur de carbone. Le programme fédéral visant l'abandon du mazout fournira seulement 120 millions de dollars pour l'ensemble du Canada atlantique, somme qui devra être partagée entre les quatre provinces, pour aider les gens à délaisser le mazout. Il faut augmenter le budget du Programme éconergétique amélioré pour toucher plus de ménages, plus rapidement, et pour mettre fin à la discrimination à l'égard des familles qui se chauffent au mazout. Le Nouveau-Brunswick perçoit chaque année des recettes de plus de 200 millions de dollars de la taxe sur le carbone ; il y a donc amplement de fonds.

Le premier ministre acceptera-t-il de faire passer le budget du Programme éconergétique amélioré à 150 millions de dollars par année afin de protéger plus de familles du Nouveau-Brunswick de l'augmentation rapide des coûts de l'électricité et du mazout?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je ne suis pas sûr si la question porte sur des préoccupations au sujet du programme ou d'autres critiques à l'égard des Libéraux fédéraux pour ne pas avoir eu la prévoyance de financer adéquatement l'initiative ici au Canada atlantique. J'ai l'impression que je pourrais me joindre au chef du Parti vert et exhorter les Libéraux à aller de l'avant et à parler à leurs cousins à Ottawa afin de veiller à ce que des fonds soient affectés à la conversion des systèmes fonctionnant au mazout domestique.

Comme nous l'avons dit, nous demanderons les fonds liés au programme en question et veillerons à ce que ces fonds soient versés. Toutefois, il faut comprendre qu'il s'agit d'une initiative d'Énergie NB. Énergie NB produit et fournit de l'électricité. Elle ne mène pas

Questions orales

d'activité liée aux systèmes de chauffage au mazout. Ainsi, encore une fois, au lieu de tout prévoir pour tout le monde... Des gens de notre province utilisent le moyen le moins efficace pour chauffer leur maison, soit la plinthe électrique, avec de l'électricité produite par l'entreprise de service public. Au lieu de demander à Énergie NB d'envisager une approche globale et de ne rien faire, nous avons dit : Concentrez-vous sur le service que vous fournissez. Améliorez-le. Rendez-le plus efficace, et améliorons l'ensemble du système. C'est exactement ce que nous faisons.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

LOGEMENT

M. Guitard (Restigouche-Chaleur, L) : Monsieur le président, ma question, ce matin, est destinée à la ministre de Services Nouveau-Brunswick. On sait tous que le gouvernement va récolter des millions de dollars à la suite de l'augmentation des évaluations foncières. Les gens, surtout les personnes qui habitent des logements, vont voir des augmentations importantes de leur loyer. Les propriétaires n'ont d'autre choix que de transférer la facture à ces gens-là. Que fera la ministre pour venir en aide à ces personnes qui habitent des logements à loyer?

[Traduction]

L'hon. Mary Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Je tiens simplement à préciser que les évaluations foncières ont été envoyées par la poste cette semaine. On entend souvent les gens les qualifier d'évaluations d'impôt foncier, mais la facture d'impôt foncier est envoyée en mars. Pendant la pandémie de COVID-19, le marché du logement a bien sûr connu une croissance importante partout au Canada, et le Nouveau-Brunswick ne faisait pas exception. L'assiette fiscale pour 2023 s'élève à 81 milliards de dollars, soit une augmentation de 8 milliards ou de 10,9 % comparativement à l'année dernière. Comme tout le monde le sait, l'augmentation est attribuable à un marché immobilier vigoureux et à de nouvelles constructions.

Les évaluations sont fondées sur la valeur réelle et exacte d'un bien réel au 1^{er} janvier de l'année fiscale. L'évaluation représente le prix auquel le bien serait habituellement vendu sur le marché libre. Un mécanisme de protection contre les hausses marquées est prévu pour la plupart des biens occupés par le propriétaire dont l'évaluation augmente de plus de 10 %. Cette année, le mécanisme de protection contre les hausses de plus de 10 % a aussi été étendu à...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Guitard (Restigouche-Chaleur, L) : Je sais que la ministre est habituée d'avoir ses réponses écrites par son ministère, mais je pense qu'elle se trompe de feuille. Je parle de l'impôt provincial, de la partie provinciale de la double imposition. Vous allez récolter des millions de dollars. Qu'allez-vous faire avec ces millions de dollars? Allez-vous aider les gens qui seront dans le besoin? Je parle de l'impôt provincial, Madame la ministre.

[Traduction]

L'hon. Mary Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Monsieur le président, je suis un peu confuse à l'égard de la question. La réduction de la double imposition cette année, l'année prochaine et l'année suivante — soit une réduction de 50 % sur une période de trois ans — est certainement une bonne mesure pour inciter les promoteurs à construire de nouveaux immeubles d'appartements ici au Nouveau-Brunswick. Nous sommes en très mauvaise posture, compte tenu du peu de logements disponibles. Le taux d'inoccupation qui se situe à 1,7 % constitue un énorme problème. L'offre et la demande — nous avons besoin d'accroître l'offre. Voilà qui permettra de régler le problème. Nous faisons de notre mieux pour encourager les promoteurs à construire des immeubles ici au Nouveau-Brunswick. Il faut construire plus de biens pour que nous puissions régler le problème.

Le mécanisme de protection contre les hausses de plus de 10 % a aussi été étendu aux immeubles de quatre appartements ou plus, ainsi qu'aux biens non résidentiels du secteur des entreprises. Les mesures incitatives aideront certainement dans l'avenir. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Guitard (Restigouche-Chaleur, L) : Je réalise que le gouvernement en place manque d'idées. Vous avez un excellent programme. Il s'agit du programme d'aide pour les personnes à faible revenu qui accorde la fameuse prestation de 400 \$. En passant, si vous ne le saviez pas, le programme a été mis sur pied par un gouvernement libéral. C'était expressément pour cela, pour aider les gens qui avaient de la difficulté à payer leur compte d'impôt foncier.

Le montant de la prestation de 400 \$ a été gelé en 2010 par le gouvernement Alward et se trouve encore aujourd'hui à 400 \$. Au lieu d'envoyer de l'argent aux banquiers de New York, vous devriez peut-être garder 25 millions ou 30 millions. Il resterait encore 450 millions pour les banquiers de New York. Avec les 25 millions ou 30 millions, vous pourriez doubler le montant de la prestation accordée dans le cadre de ce programme.

Vous devriez doubler la prestation. Il n'y a pas de raison de ne pas augmenter cette prestation. Un montant de 800 \$ pourrait aider les gens qui vont avoir de la difficulté à



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

payer les impôts fonciers, surtout les personnes âgées qui vivent dans des appartements et qui reçoivent le Supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral. Ces personnes ne peuvent pas payer les augmentations. Pourriez-vous, s'il vous plait, augmenter les prestations accordées dans le cadre de ce programme pour aider les gens qui auront de la difficulté en avril? Merci, Madame la ministre.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, le député a confondu deux ou trois éléments distincts lorsqu'il a parlé des prestations pour les personnes âgées. Encore une fois, j'ai une liste impressionnante de mesures que nous avons prises pour améliorer les moyens de subsistance des gens ici au Nouveau-Brunswick. En fait, le 1^{er} octobre... Je vais vous parler d'une mesure dont je suis particulièrement fier, soit le programme de récupération du Régime de pensions du Canada. Les bénéficiaires d'aide sociale âgés de 60 à 65 ans peuvent maintenant conserver jusqu'à 200 \$ des prestations qu'ils reçoivent du Régime de pensions du Canada. Il s'agit d'un programme important qui permet d'aider un grand nombre de personnes. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui, encore une fois, permet d'aider les personnes âgées ici au Nouveau-Brunswick.

Je pourrais continuer longtemps, mais je sais que des gens veulent aborder d'autres affaires dont la Chambre est saisie. Je peux vous assurer que le gouvernement continue de travailler et d'investir, jour après jour après jour, pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé.